

SECTION GOLF
AGS DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2010

**Le Comité Directeur de la section Golf de l'AS CEA-ST convoque
tous les membres de la section à
l'Assemblée Générale ordinaire
du vendredi 5 novembre 2010 à 17h,
au club house du golf de Seyssins.**

En cas de quorum insuffisant, et conformément au Règlement Intérieur, une assemblée générale extraordinaire se tiendra à 17h30. Son ordre du jour sera celui de l'AG ordinaire. Cette deuxième assemblée se tiendra sans condition de quorum.

Ces assemblées seront précédées par un Scramble (ou par une Ryder Cup : CEA contre le reste du monde – 6 trous en Scramble – 6 trous en 4 balles meilleure balle – 6 trous en Match Play) amical(e).

Départ à partir de 12h30.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

● **Présentation des bilans et délibération :**

- Rapport moral (par le président).
- Rapport d'activité (par le secrétaire).
- Rapport financier (par la trésorière).
- Bilan des compétitions, des sorties et des autres actions : sport adapté, débutants, jeunes, femme, Challenge Jo Rosenberg... (par les responsables d'activités).
- Présentation du budget prévisionnel (par la trésorière).

● **Vote sur le rapport moral, le rapport financier, le budget prévisionnel.**

● **Vote pour le renouvellement du comité directeur.**

RAPPELS...

- L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres âgés d'au moins 16 ans le jour de l'AGO.

- Les membres du comité directeur sont élus pour un an.

Les douze postes sont donc renouvelés annuellement.

Les candidatures à ces postes doivent parvenir au président ou au secrétaire avant le 21 octobre 2010 minuit.

Le Bureau du Comité Directeur sera mis en place lors de la première réunion suivant la tenue de l'Assemblée Générale.

- Tout membre désirant faire inscrire une question à l'ordre du jour doit en aviser le président ou le secrétaire de la section au moins six jours avant la tenue de l'AGO, soit avant le 30 octobre minuit.

- Pouvoir - En cas d'absence, merci de faire parvenir au secrétaire, au président ou à votre mandataire, un pouvoir de vote clairement établi.

Le président : Richard Oliver – oliversfolly@laposte.net

Le secrétaire : Stéphane Malbos – stephane.malbos@wanadoo.fr